

HABITAT/CADRE DE VIE	DEPLACEMENTS	DEV. ECONOMIQUE	ENVIRONNEMENT	DIVERS
<p><i>CLOTURE PRIVEE</i> Pourquoi mon projet de clôture béton autour d'un pavillon est-il refusé avec le PLU actuel ? Est-ce que ce sera toujours pareil avec le PLUi ?</p>	<p>REAMENAGEMENT Qu'a fait la CCPS pour le projet de la boucle ferroviaire ?</p>	<p>TOURISME Que voulez-vous faire en termes de développement du tourisme ?</p>	<p>RIVIERE Qui a la charge de l'entretien de la Selle ?</p>	<p>APPROBATION DU PLUi A quelle date le PLUi prendra-t-il effet ?</p>
<p>DIAGNOSTIC DES BESOINS Comment sont définis les besoins en matière de logement ? Quels sont les objectifs de population ? D'où sortent ces analyses ? Comment seront répartis ces besoins ?</p>				<p>AVENIR DE LA CCPS On dépense des budgets d'étude pour ce PLUi alors qu'on ne sait pas si la CCPS existera encore dans quelques années.</p>
<p>CREATION DE LOGEMENT Pour proposer une offre de logement, il faut se référer à la zone d'attractivité. Nous sommes dans la zone d'attractivité de Valenciennes, comme Denain. Mais c'est à Denain qu'il y a l'essentiel de l'offre aujourd'hui. Quelle sera la crédibilité d'une offre à Vendegies ?</p>				<p>AVENIR DE LA CCPS Vendegies est dans un secteur qui fonctionne beaucoup plus avec le Valenciennois que Caudry ou Cambrais. La CCPS est une intercommunalité en difficulté. Il serait plus logique de la défaire et répartir les communes vers d'autres groupements.</p>
				<p>APPROBATION DU PLUi Des recours ont été déposés à l'encontre du PLU actuel. A quelle échéance aurons-nous les réponses à ces recours ? Le PLUi ne vient-il pas compliquer les choses ? La CCPS ne donne pas de réponse.</p>
				<p>DEFINITION DES REGLES Au moment de la définition des règles, ne peut-on pas créer des commissions consultatives qui donneraient leur avis et qui permettrait une meilleure réponse ?</p>

				AVENIR DE LA CCPS Si la CCPS fusionne à moyen terme, que deviendra le PLUi en cours ? Il faudra en refaire un nouveau. Quel est l'intérêt de faire ce PLUi ?
				ELABORATION DU PLUi Comment va se dérouler l'enquête publique, lors de la phase administrative ?
				ELABORATION DU PLUi Le débat en conseil communautaire du 9 mars 2015 sur le PADD a fait l'objet d'une délibération. Est-elle consultable ?
3	1	1	1	8

Soit **14 remarques** au TOTAL. Essentiellement tournées vers les questions de procédures juridiques, de recours et de l'intérêt du PLUi.